

Combattre la maladie

## Les éleveurs de moutons s'attendent à plus de travail - à cause de nouvelles réglementations

An der DV der Schafzüchter in Visp geben vor allem Neuerungen im Veterinärwesen zu reden. Die neuen Auflagen bereiten den Schäfern wegen des enormen Mehraufwands Kopfzerbrechen.



Le comité de l'association WAS et le membre d'honneur nouvellement élu : Pius Lehner, Svenja Werlen, Elias Voeffray, le membre d'honneur Theo Fux, Herbert Volken et le président Fabian Schwery (de gauche à droite).

Source: ponoma.media

**Mauro Pfammatter**

Publiziert : 20.01.2024

Samedi matin, près de 50 bergers se sont réunis pour l'assemblée des délégués - ou AD - de la Fédération des syndicats d'élevage ovin du Haut-Valais au centre agricole de Viège. C'est là que l'association des moutons blancs des Alpes, comme elle s'appelle aussi, a été fondée en 1963.

Outre les éleveurs de moutons, le président de la commune de Viège Niklaus Furger, le député Urban Furrer et le vétérinaire cantonal Eric Kirchmeier étaient également présents.

L'AD a débuté par les salutations de Fabian Schwery, président de la fédération des coopératives d'élevage ovin du Haut-Valais, et par une minute de silence en hommage aux bergers décédés l'année dernière. Niklaus Furger a souligné le développement positif de Visp, et Urban Furrer, lui-même berger, a parlé de la «bête» loup et a couvert de lauriers le conseiller fédéral Albert Rösti «, rappelé à l'ordre par les tribunaux», pour sa politique en matière de loup.

Dans son rapport annuel, Schwery est revenu sur l'histoire de l'association. Ainsi, depuis la création de l'association, le mouton blanc des Alpes est devenu plus grand, plus lourd et plus laineux. Il a également évoqué l'augmentation des travaux de bureau et les conditions et prescriptions de plus en plus strictes imposées aux bergers. Il a qualifié de «scandaleux» l'arrêt de la chasse au loup imposé par les tribunaux.

Selon Schwery, les grands prédateurs représentent sans aucun doute le plus grand problème pour l'élevage ovin. Le nombre de membres de la fédération est certes constant, mais la moyenne d'âge toujours plus élevée est problématique - peu de jeunes éleveurs prennent la relève. Schwery explique : " «Dans la situation des grands prédateurs, il est très difficile de motiver les gens pour le pastoralisme.»

Pourtant, les bergers se réjouissent des 25 loups abattus jusqu'à présent en Valais. Bien qu'il pourrait y en avoir encore plus.

### **Membre honoraire**

L'année dernière, l'association WAS a pu fêter ses 60 ans d'existence. La soirée de gala en automne a été le point fort de l'année dernière, selon Schwery. L'abondante récolte de foin de l'été dernier est également réjouissante : «Nous avons en principe eu un bon été.» Même si certaines régions ont dû lutter contre la sécheresse. Les prix d'abattage des moutons sont légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente. Malgré tout, nous sommes satisfaits des prix, a déclaré Schwery.

L'un des points forts de l'AD a été l'admission de Theo Fux, 65 ans, d'Embd, en tant que membre d'honneur - «pour le travail qu'il a accompli», selon Schwery. Depuis 2008, Fux a servi l'association en tant qu'expert.

Les nombreux bergers qui ont remporté des prix pour l'association l'année dernière lors de diverses expositions et concours dans toute la Suisse ont également été honorés. Schwery a déclaré : " «En ce qui concerne les expositions, nous pouvons jeter un regard rétrospectif sur une année couronnée de succès.»

Ce n'est pas le loup qui a fait le plus parler lors de l'AD, mais les nouvelles du domaine vétérinaire. Le vétérinaire cantonal Kirchmeier a expliqué les changements auxquels les bergers seront confrontés et qui étaient en grande partie déjà attendus.



Le nom de l'association WAS : le mouton blanc des Alpes.

Source: pomona.media

### **Lutte nationale contre le piétin**

Ainsi, l'assainissement national du piétin débutera le 1er octobre de cette année. Le piétin est une maladie des sabots qui touche les moutons. En raison du degré élevé de contagion, des troupeaux entiers peuvent contracter le piétin, ce qui entraîne de grandes souffrances animales et des pertes économiques massives, d'où la nécessité de lutter contre le piétin.

Jusqu'à présent, il existait un programme d'assainissement cantonal facultatif, mais à partir de l'automne, la lutte contre la maladie sera menée au niveau national. Avec des conséquences importantes pour la bergerie : les sulfates de zinc et de cuivre, qui étaient et sont encore utilisés pour les pédiluves de lutte contre le piétin, seront désormais interdits. Car ces métaux lourds sont nocifs pour l'environnement.

Ces sulfates seront remplacés par le médicament Desintec, encore inconnu de nombreux bergers. Seulement voilà : alors que le canton a toujours soutenu financièrement le programme d'assainissement facultatif, les bergers devront à l'avenir payer eux-mêmes l'assainissement et donc aussi le médicament.

De plus, le nouveau produit est deux fois plus cher que les sulfates de zinc et de cuivre, mais il peut être éliminé avec le lisier. De même, les bergers devront à l'avenir baigner leurs animaux deux fois par semaine au lieu d'une pendant les semaines d'assainissement. Schwery déclare à ce sujet : « Cela va entraîner un énorme travail

pour les bergers.» Il ne faut pas oublier que la plupart des éleveurs de moutons élèvent leurs animaux en tant qu'activité secondaire. Pour certains d'entre eux, la nouvelle prescription ne sera tout simplement pas réalisable.

### **Une grande partie des éleveurs soutient le programme**

«La lutte nationale contre le piétin est judicieuse», dit Schwery. Il ne sert à rien que certains éleveurs assainissent leur exploitation et d'autres non. Une grande partie des éleveurs soutient donc le programme national. Mais il y aura aussi des bergers qui s'y opposeront.

Dans le domaine de la circulation des animaux, le pastoralisme s'attend à d'autres changements dans le cadre de la lutte nationale contre le piétin. Les exploitations qui ne seront pas assainies au printemps 2025 - c'est-à-dire qui auront réussi à combattre le piétin chez leurs animaux - seront interdites d'accès. Les moutons des exploitations interdites et non interdites seront séparés, de sorte que le piétin ne puisse pas se propager parmi les animaux sains sur l'alpage. En d'autres termes : dans le pire des cas, un éleveur pourrait être confronté au fiasco de ne pas pouvoir faire alpaguer ses animaux en été 2025. Kirchmeier invite les bergers à se préparer à ce pire cas de figure et à prendre leurs dispositions.

Kirchmeier explique en outre que la révision de l'ordonnance sur la protection des animaux est en consultation. Dans celle-ci, un point en particulier échauffe les esprits des bergers : l'interdiction de la coupe de la queue. Selon Schwery, on coupe la queue des moutons pour des raisons d'hygiène. Comme le dit Kirchmeier, cette intervention n'est plus d'actualité et l'anesthésie de la queue n'est pas possible médicalement.

Kirchmeier demande aux éleveurs de moutons de prendre position sur la révision prévue. Ceux-ci y sont «totalement opposés», explique Schwery. Selon eux, l'interdiction n'a aucun sens et un problème d'hygiène se pose.